



Concours – Les héros du quotidien

Le contexte...

Le coronavirus Covid-19 et le confinement ont, depuis plus d'un mois déjà, très largement complexifié le quotidien de chacune et chacun sur tout le territoire national et dans les territoires d'outre-mer.

Toutefois, notre pays continue de vivre grâce aux « *Héros du quotidien* » :

Infirmières, soignants et aidants,
Agriculteurs, viticulteurs et petits producteurs,
Agents d'entretien, de propreté et éboueurs,
Vendeurs, managers et caissiers,
Livres, chauffeurs et conducteurs,
Pompiers, SAMU et ambulanciers,
Policiers, gendarmes et CRS,
Salariés et bénévoles des associations,

...et bien d'autres encore...

Toutes et tous continuent d'agir, de travailler, de nous soigner, de nous nourrir, de faire que la population ne soit pas dans le besoin en cette période de crise sanitaire.

Nombre d'entre eux sont aussi d'anciens élèves, apprentis ou stagiaires de la formation continue des établissements du réseau CNEAP, maintenant professionnels dans leur secteur d'activité.

Dans les circonstances actuelles de la crise sanitaire du Covid-19, le CNEAP souhaite capitaliser l'expérience actuelle du confinement et valoriser les élèves en invitant toutes les équipes et apprenants à prendre part, durant le confinement, au présent concours.

De quoi s'agit-il ?

Ce concours est basé sur la **réalisation de courtes vidéos** mutualisables en réseau, qui s'appuieront sur la parole des apprenants des établissements **ET des anciens élèves, apprentis et stagiaires de la formation continue des établissements CNEAP**, maintenant professionnels de leur secteur d'activité.

Ces vidéos devront permettre de :

Mettre en avant ces héros du quotidien dans la période actuelle,

Et

Valoriser les filières de formation qu'elles / ils suivent ou ont suivies, au sein des établissements du réseau CNEAP.

Le cadre...

Afin d'harmoniser les contributions de l'ensemble du réseau, chacune des vidéos présentées devra respecter le cadre suivant :

- Avoir une durée totale de 1min30 maximum,
- Être réalisée par un groupe de 2 à 5 apprenants maximum, comme un projet intégré au parcours de formation suivie,
- Faire apparaître le nom du concours « **Les héros du quotidien** »,
- Faire apparaître le logo du CNEAP durant toute la vidéo (logo transmis en pièce jointe),
- Préciser le nom et la fonction de la personne mise en avant, ainsi que la formation de laquelle elle/il est issu-e.
Ex : **Martin DUPONT**, Aide-soignant EHPAD de Montpellier,
Ancien apprenti de Bac pro SAPAT
- Faire preuve de créativité, d'originalité,
- Avoir un générique nommant tous les participants et partenaires du projet vidéo,
- Être réalisée dans le cadre strict du confinement actuel (pas de prise de risque !),

Qui est concerné ?

Peuvent présenter des vidéos, les élèves et étudiants, mais également les apprentis et stagiaires de la formation continue des établissements du réseau CNEAP.

De la production à la transformation, en passant par le commerce, les services, ou encore l'environnement, toutes les filières de formation présentes dans le réseau CNEAP peuvent être mises en avant dans les vidéos.

Plusieurs vidéos pourront être transmises par un même établissement, sans limite maximum de nombre de vidéos.

Chaque groupe d'apprenants (de 2 à 5 maximum par vidéo) devra être accompagné d'un personnel de vie scolaire ou d'un enseignant / formateur, dans la réalisation du projet de vidéo.

Quel format ?

Si les objectifs visés sont les mêmes pour tous les groupes, chaque groupe pourra présenter le format de son choix.

Par exemple : interview dynamique, reportages, animation, créations artistiques (musicale, théâtre, BD etc.)... Ou tout autre format de votre choix !

Dans le cadre du confinement, l'utilisation du téléphone portable pour les prises de vues est privilégiée.

Il est également possible de vous faire accompagner par tout partenaire de votre choix : presse locale ou encore élèves d'écoles de cinéma ou de communication etc.

Dans ce cas, n'oubliez pas de mentionner vos partenaires dans le générique de fin !

N'hésitez pas à ajouter un habillage sonore des vidéos en sélectionnant une bande son adéquate sur le site www.auboutdufil.com.

L'originalité du projet présenté fait l'objet d'un prix spécifique !

Les prix...

Pour ce concours, trois prix seront remis :

Le prix de « **La meilleure vidéo** » :

Récompensera la vidéo qui aura le mieux rempli tous les objectifs visés par le concours.

A la clé :

Un **chèque de 2 500€** remis à l'association choisie par le groupe d'apprenants qui aura réalisé la vidéo.

+

5 T-Shirts « Merci aux héros du quotidien », dont l'achat permet de reverser des fonds à la Fondation de France pour aider au soutien des soignants et de la recherche dans la lutte contre le Coronavirus Covid-19.

+

Un titre individuel « La meilleure vidéo au concours CNEAP Les Héros du quotidien » à valoriser dans son portfolio d'expériences.

Le prix de « **La vidéo décalée** »,

Récompensera la vidéo qui aura fait preuve de la plus grande originalité dans sa présentation.

A la clé :

Un **chèque de 2 500€** remis à l'association choisie par le groupe d'apprenants qui aura réalisé la vidéo.

+

5 T-Shirts « Merci aux héros du quotidien », dont l'achat permet de reverser des fonds à la Fondation de France pour aider au soutien des soignants et de la recherche dans la lutte contre le Coronavirus Covid-19.

+

Un titre individuel « La vidéo décalée au concours CNEAP Les Héros du quotidien » à valoriser dans son portfolio d'expériences.

Le « **Prix du public** »

Récompensera la vidéo qui aura été le plus grand nombre de vues sur Youtube à la date du 25 mai 2020.

A la clé :

Une journée « Surprise » à Paris organisée par le CNEAP, pour les 5 apprenants (maximum) et l'encadrant qui les a accompagnés dans le projet.

+

5 T-Shirts « Merci aux héros du quotidien », dont l'achat permet de reverser des fonds à la Fondation de France pour aider au soutien des soignants et de la recherche dans la lutte contre le Coronavirus Covid-19.

+

Un titre individuel « Prix du public au concours CNEAP Les Héros du quotidien » à valoriser dans son portfolio d'expériences.

Quelle(s) associations soutenir ?

Chaque groupe d'apprenants ou chaque établissement pourra sélectionner l'/les association(s) de son choix.

Il devra néanmoins s'agir :

- D'associations locales (sur le territoire de l'établissement)*,
- Dont le projet à financer est en lien avec la gestion de la crise sanitaire actuelle ou de ses effets*,
- D'associations dont le projet d'association est en accord avec les valeurs du réseau CNEAP*.

**Toute association sélectionnée ne rentrant pas dans ces critères, viendra disqualifier l'établissement et/ou le groupe d'apprenants qui la soutient.*

Le délai...

Toutes les équipes qui souhaitent prendre part au concours devront obligatoirement transmettre par voie de mail à concours.herosduquotidien@cneap.fr :

Avant le jeudi 14 mai 2020 – 18H30

- 1) **Le bulletin de participation au concours** en pièce jointe du présent courrier, présentant la / les vidéo(s) réalisées et la / les formations concernées et l'association soutenue.
- 2) **Les autorisations de droit à l'image et renonciation de droit d'auteur** de tous les participants du projet.
Vous trouverez un modèle en pièce jointe.
Attention : pour les mineurs, l'autorisation devra être réalisée et signée par les responsables légaux.
- 3) **Un lien vers une Dropbox** pour que les services du CNEAP récupèrent la / les vidéos présentées au concours.

A réception des supports et suite à la vérification des vidéos présentées, celles-ci seront publiées sur la chaîne Youtube du CNEAP.

Les liens vers votre / vos vidéos vous seront transmis par retour de mail à l'adresse mail que vous nous aurez transmis sur le bulletin d'inscription.

A réception des liens, partagez les vidéos sur les réseaux sociaux avec les hashtags suivants :

#HérosDuQuotidien
#LeRéseauCneapPourDemain
#coronavirus ou #covid19

Le compteur de vues de chaque vidéo sera relevé sur la chaîne Youtube du CNEAP

le lundi 25 mai 2020.

Alors, à vos clics !

Le jury...

Le jury de délibération est composé :

- D'une chargée de mission communication du CNEAP,
- De deux délégués régionaux des CNEAP Région,
- Un chargé de mission accompagnement pédagogique du CNEAP,
- De deux élèves délégués de la DELEAP en région,

Les délibérations auront lieu la semaine du 25 au 29 mai.

Les résultats seront annoncés cette même semaine.

Merci à toutes et à tous !